

**Syndicat Mixte de la Base de Loisirs  
de Saint-Quentin en Yvelines**



N°2022-D05

**OBJET :**

Demande crédits  
d'Investissement  
Région : pour la  
modification,  
adaptation et mise  
aux normes de  
matériel d'espaces  
verts

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX**

Le 09 mars à 17h45

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

**Etaient présents :**

Mesdames Anne CAPIAUX -Chantal CARDELEC -Sylvie PIGANEAU ;  
Messieurs José CACHIN - Ali RABEH

**Etaient absents excusés :**

Madame Colette GERGEN  
Messieurs Nicolas DAINVILLE- Bertrand COQUARD - Othman NASROU

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur DAINVILLE à Madame CAPIAUX  
Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

**CONSIDERANT** que dans le cadre de l'entretien des espaces verts de l'île de loisirs sur 180 hectares, le Syndicat Mixte souhaite moderniser son parc d'engins agricoles ;

**CONSIDERANT** les coûts importants à prévoir pour acquérir un tracteur agricole neuf, il est proposé de réaliser un ensemble de travaux de modernisation sur un engin que l'île de loisirs possède déjà, permettant ainsi d'obtenir un matériel performant et à un moindre coût.

Le tracteur envisagé à cet effet, a été acquis en 2012 et sa durée de vie est supérieure à 20 ans. Dès lors, il semble raisonnable d'investir dans un engin dont le fonctionnement sera prolongé.

**CONSIDERANT** qu'ainsi, les conditions de travail des agents et leur sécurité seront confortées avec un engin remis aux normes ;

**CONSIDERANT** qu'il est ainsi proposé de faire évoluer le matériel existant et d'acquérir du matériel complémentaire pour la gestion des espaces verts et d'en solliciter le financement auprès de la Région Ile de France pour un montant de 34.000 € TTC réparti comme suit :

**Description :**

Nature des acquisitions :

- Mise en place de nouveaux matériels professionnels de coupe plus performants ;
- Installation d'une boîte de vitesse adaptée pour Class Elios 210 ;
- Essai et contrôle avant remise en circulation de l'engin après transformation.

**Estimation des coûts**

- Outil de coupe et adaptation de certaines parties du tracteur 27.000,00 € ;
- Modification câblage et circuit hydraulique 3.000,00 € ;
- Contrôle par un établissement agréé 2 000,00 € ;
- Déplacement par transport 2.000,00 €.

Mbres en exercice : 9  
Quorum : 5  
Présents : 5  
Suffrage exprimés : 7

**LE COMITE SYNDICAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,**

**Sollicite** des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant de 34.000 € TTC pour la modification, adaptation et mise aux normes de matériel d'espaces verts;

**Autorise** le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 09 mars 2022  
Le Président du Syndicat Mixte  
**José CACHIN**